

La Diège, premier hôtel aveyronnais à avoir l'étiquette environnementale

l'essentiel ▼

L'établissement hôtelier et de restauration de Saint-Julien d'Empare a satisfait à un audit sur une démarche environnementale. Pour le moment, il est le seul du département.

Quarante-deux ans que l'Auberge de la Diège à Saint-Julien d'Empare, allie tradition et nouveautés. L'établissement hôtelier et de restauration est toujours resté à la pointe des évolutions. Ce qui lui a assuré cette remarquable pérennité. Pour preuve de cet état d'esprit, Bruno Nicoleau a décidé de souscrire à un projet national d'affichage environnemental des hôtels. Une initiative heureuse puisque l'établissement capdenacois est le premier hôtel aveyronnais à pouvoir faire état de cette étiquette environnementale, à la suite d'un audit réalisé le 22 juin dernier.

C'est depuis 2011, qu'est expérimentée une démarche d'affichage environnemental des hébergements touristiques, sous l'égide du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Ce projet

visait à évaluer et communiquer aux clients les impacts environnementaux des hôtels à travers une étiquette. Elle débouche sur des informations chiffrées et transparentes, ramenées à la nuit passée par le client (impacts environnementaux d'une nuit d'hôtel). En parallèle de cette approche, il est proposé à chaque hôtelier participant de travailler à la réduction de ses coûts de fonctionnement. L'expérimentation, déjà menée auprès de plus de 150 hôtels, a montré que l'aspect économique était également optimisé. Les économies réalisées sur les achats alimentaires ou les dépenses d'énergie ou d'eau permettent de rentabiliser une démarche environnementale bien souvent à très court terme. « Les statistiques montrent des économies entre 0,50 € et 2 € par nuitée en parallèle de gains environnementaux » soulignent

L'Auberge de la Diège est donc le premier hôtel en Aveyron à pouvoir faire état de cette étiquette environnementale. Son patron remercie les partenaires associés au projet, ainsi que ses fournisseurs et ses clients. « Cet audit récompense les efforts de toute notre équipe et nous encourage à poursuivre sur cette voie » conclut Bruno Nicoleau.

B.L.



Bruno Nicoleau (à gauche) met en avant les efforts de toute son équipe, aujourd'hui récompensée par cette étiquette environnementale. / Photo DOM

PANNEAUX SOLAIRES, GESTION DE L'EAU, TRI DES DÉCHETS

L'impact environnemental d'une nuitée à l'Auberge de la Diège a été calculé à partir des consommations d'énergie, d'eau, et des consommables utilisés dans l'établissement sur une année. L'établissement, qui compte 28 chambres, obtient la note B. « Une note encourageante qui valide les bonnes pratiques déjà en place », est-il souligné. Les points forts sont le recours aux énergies renouvelables avec l'installation de

panneaux solaires, la gestion rigoureuse de l'eau dans les chambres, le tri des déchets en place. « La baisse des impacts passera principalement par la poursuite des efforts pour réduire la consommation d'énergie » souligne l'audit. Une voie dans laquelle compte s'engager Bruno Nicoleau. Il souhaite aussi augmenter les produits bios servis au petit-déjeuner et travailler à la réduction des déchets.